

sur la pile de l'anneau dudit pont, c'est assavoir de sept à huit toises Saint-Georges de long et de prouffont, jusques sur ladite pile et plus bas si besoing est (1). »

Le 5 février 1469, paiement fut fait à « Estienne Chappon, chappuis (charpentier), pour avoir fait serreyes retenues au secon arc dudit pon de pierre devers le pon de bois qui est cassé près la pile qui c'est abaisié, » et à Nicolas Morin, serrurier, « pour avoir fait ung fosseur de fert pour tirer la fange et sablon de dessous ladite pile qui s'est abaisié, pour metre la massonnerie à ferme pour retenir ladite pile (2). »

Suivant de Colonia (3) et Poullin de Lumina (4), une arche du pont fut emportée au mois de mars 1476 (n. S.). Louis XI, qui revenait, par le Dauphiné, du pèlerinage de Notre-Dame du Puy, fut obligé de s'arrêter à la Guillotière. Le propriétaire de la maison où il logea crut devoir perpétuer la mémoire de l'honneur qu'il reçut par cette inscription :

**LA MII CCCCXXII LONIA CIENS LE
NOTRE ROY LOUIS, LA BEITE DE
NOSTRE DAME DE MARS.**

Depuis cette époque jusqu'à la fin du xv^e siècle, le pont ne nécessita que des grosses réparations d'entretien qui épuisaient, cependant, tous les revenus ordinaires sans permettre la création d'un fonds de réserve indis-

(1) Ibid., CC, 405, n° 54.

(2) Arch. municipales, CC., 425, n° 1.

(3) *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, t. II, p. 395.

(4) *Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon*, p. 162.